



# DES mots POUR le théâtre

des Comités de lecture en milieu scolaire

**«Tout le monde avait une préférence, tout le monde se battait.  
C'était comme un débat pour savoir quelle pièce allait remporter la palme.  
On s'acharnait, à des moments ça criait.» Océane 3<sup>ème</sup> Créteil**



21 rue Alexandre Dumas 75011 Paris  
01 84 17 37 00 - 06 82 25 84 82  
postures@orange.fr www.postures.fr

## ► Objectifs

Le principe du comité de lecture propose un éveil à la lecture du théâtre contemporain et à l'argumentation, et guide les jeunes vers une posture critique. Il leur permet de découvrir une littérature vivante, souvent méconnue et d'en rencontrer les auteurs et les acteurs. À l'image d'un comité de lecture professionnel, le groupe constitué se fixe des enjeux en suivant différentes étapes : lecture des textes, discussion, et sélection. A chaque séance, les élèves sont invités à trouver leurs « outils », leurs « entrées » pour aborder la littérature dramatique contemporaine : comment parler d'une pièce ? Comment parvenir à restituer son identité ? Comment déterminer son avis et en fonction de quels éléments ? L'intervenant, accompagné par l'enseignant, incite les élèves à se poser des questions sur la littérature et la théâtralité conjointement, en abordant tous les éléments qui participent d'une pièce de théâtre (notions de fable, personnages, construction, rythme, langue, oralité etc...). Le comité de lecture se présente comme un parcours de sensibilisation au théâtre d'aujourd'hui et aux auteurs vivants.

Les débats sont un apprentissage de l'écoute de l'autre et de la prise de parole dans le respect de l'opinion de chacun. Ils permettent de mettre en pratique la fonction véhiculaire de la langue, expression d'une pensée.

## ► Descriptif

Le projet est modulable selon les niveaux, les âges, les spécialisations des élèves : écoles élémentaires, collèges, lycées. Chaque comité suit la même trame mais peut varier en fonction des intentions spécifiques de chaque enseignant et des profils de chaque classe.

**La préparation et l'organisation** des comités de lecture sont définies en collaboration étroite avec les enseignants qui participent activement aux séances.

Le choix des textes proposés aux collégiens se fait lors d'un comité de sélection qui réunit les différents participants : intervenants, enseignants, structures associées.

**6 séances de 2 heures** sont ensuite consacrées à la découverte des textes, à des tentatives de mise en voix d'extraits, et à la discussion. Ces séances sont animées par un intervenant, en collaboration avec l'enseignant.

Entre chaque séance, l'enseignant accompagne et prolonge la lecture et l'analyse des textes.

**La première séance** est consacrée à la présentation du projet et des participants ; les élèves y découvrent pour la première fois les textes dont ils devront débattre par la suite, ils prennent connaissance des « règles du jeu » (lecture, prise de note, argumentation, et échanges) et s'attachent à définir ensemble pour leur comité des critères de sélection et des enjeux.

**Les 3 séances suivantes** sont consacrées chacune à un texte, elles sont espacées d'au moins trois semaines, pour permettre la lecture et un travail préalable en classe avec l'enseignant. Elles sont découpées en 2 temps : présentation de la pièce, analyse, avis, puis choix d'extraits et mise en voix.

**La 5<sup>ème</sup> séance** est consacrée au débat du comité de lecture. C'est un des temps forts de l'action, qui détermine ce qui va suivre. Elle commence par une discussion où chacun énonce les raisons de son choix. Les différents aspects des pièces sont ainsi détaillés, analysés, soumis à la controverse.

Si le débat n'aboutit pas à un accord, la sélection se fait en comptant les arguments positifs pour chaque pièce défendue :

**un argument égale une voix.** Un élève à lui tout seul peut ainsi, en énonçant plusieurs arguments, avoir autant de poids qu'un groupe d'élèves, aussi nombreux soient ils.

Ce qui amène les jeunes à développer leur sens critique, à préciser leur prise de parole, à réfléchir et à choisir les mots pour dire ce qu'ils pensent et pour convaincre.

**La 6<sup>ème</sup> séance** permet de passer le relais. Autre temps fort, elle ouvre d'autres perspectives : les élèves rencontrent un professionnel, auteur, metteur en scène, comédien, scénographe, traducteur – tout est possible et le choix de cette rencontre se fait en fonction de leurs objectifs. Cette rencontre peut-être l'occasion d'une discussion mais aussi d'un travail pratique.



Les élèves sont ensuite invités à prolonger le travail de comité de lecture à leur façon en « mettant en chantier » le texte qu'ils ont choisi.

Des rencontres sont organisées tout au long du projet dans les structures partenaires, par exemple en bibliothèque et au théâtre.

En fin de parcours, ils peuvent présenter leurs travaux au public, dans leur établissement, et/ou dans une structure partenaire.

Enfin, le site internet de Postures leur est ouvert : ils peuvent s'y exprimer en rédigeant une note collective et consulter les choix des autres comités.

### ► Nature et volume horaire moyen des interventions envisagées dans chaque classe :

En moyenne chaque comité représente 12 heures d'intervention dans les classes, découpées en 6 séances de 2 heures.

1 – présentation du projet – définition des enjeux – première approche des textes

2 – découverte de la première pièce et mise en voix

3 – découverte de la deuxième pièce et mise en voix

4 – découverte de la troisième pièce et mise en voix

5 – comité de lecture

6 – rencontre avec un professionnel du théâtre (l'auteur)

### ► Les structures associées

A chaque établissement scolaire peut être associé une bibliothèque et/ou une structure théâtrale (compagnie, théâtre, centre culturel).

Les séances dans les classes sont prolongées par des rencontres dans les structures partenaires : mises en voix, séances de lecture par les élèves et/ou des comédiens, sortie au théâtre à l'occasion de la représentation d'une pièce contemporaine...

La nature de ces prolongements s'établit en fonction des possibilités et des souhaits des différents partenaires.

### ► Finalisation de l'action, réalisation

Rendez-vous publics : exposition, installation, lecture, rencontres entre les différentes classes impliquées...

En fonction des enjeux fixés par la classe, celle-ci peut réaliser une lecture publique, une mise en voix, un spectacle, une exposition de maquettes, une interview, un journal de bord etc...

La finalisation de l'action se concrétise par la réunion de toutes ou partie de ces classes participantes pour une rencontre « en chantiers » : dans une des structures associées au projet si c'est le cas.

